

# Saint Jean La Bussière

« Notre village »



*Une année  
sous le signe de  
... l'optimisme.*



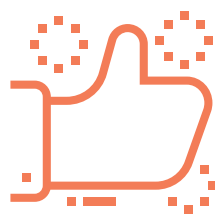
« La vie est un mystère qu'il faut vivre...  
et non, un problème à résoudre. »

Gandhi





# Sommaire



## 1 - Les services municipaux

- p 4 + La mairie
- p 4 + L'agence postale communale
- p 4-5 + La bibliothèque « Renée Subtil »

## 2 - Les démarches administratives de la vie quotidienne

- p 6 + Les tarifs appliqués sur le village
- p 7-8 + Les démarches administratives
- p 9 + Les démarches d'urbanisme

## 3 - L'état civil 2020

p 10

## 4 - L'équipe municipale

- p 11 + Présentation de l'équipe
- p 11 + Espace réservé à la liste non majoritaire

## 5 - Les commissions permanentes

- p 12 + Bâtiments communaux
- p 12-13 + Ecole
- p 13 + Communication et numérique
- p 14 + Embellissement de la commune
- p 15 + Tourisme
- p 16 + Sports et associations
- p 16-17 + Finances
- p 18-19 + Voirie

## 6 - L'école

- p 20 + Présentation
- p 21 + Projets éducatifs et de réussite scolaire
- p 22 + Projets à venir
- p 22 + Le Sou des écoles

## 7 - Les assistantes maternelles p 23

## 8 - L'annuaire santé

- p 24 + Le cabinet médical du village
- p 24 + Les pharmacies
- p 24 + Les libéraux
- p 24 + Les laboratoires d'analyses
- p 24 + Les médecines douces
- p 24 + Le soin des animaux du village

## 9 - Le répertoire économique du village

- p 25 + Les commerçants, restaurants et hébergements
- p 26 + Les producteurs locaux et agriculteurs
- p 27 + Les artisans et auto-entrepreneurs
- p 28 + Les entreprises
- p 29 + Les garages et services

## 10 - Les activités et loisirs du village

- p 30 + Les activités et loisirs
- p 30 + Les interclasses
- p 31 + Clin d'œil au Comité des Fêtes

## 11 - La sensibilisation aux règles de citoyenneté

- p 32 + Les feux de brûlage
- p 33 + Le bruit
- p 33 + Les propriétaires de chiens
- p 33 + Le conciliateur de justice

## 12 - Les infos utiles !

- p 34 + L'allergie à l'ambrosie
- p 35 + Lutte contre le frelon asiatique
- p 35 + Les nuisibles, qui appeler ?



# Edito du Maire

Mes chers concitoyens,

Nous nous souviendrons longtemps de 2020 comme une année marquée par la pandémie : une inconnue pour nous tous. Aussi, je tiens à saluer le dévouement total du personnel soignant.

2020 fut aussi l'année des élections municipales, scrutin auquel vous nous avez accordé votre confiance pour diriger la commune les 6 prochaines années et je vous en remercie très sincèrement. Mandat que je souhaite partager dans le respect de tous les élus, et en les impliquant dans les décisions importantes.

J'en profite aussi pour féliciter M. Pierre GUEYDON, pour ses 8 mandats passés au service de la collectivité dont 7 à la tête de la commune.

Depuis ma prise de fonction, j'ai pu compter sur une équipe motivée, dynamique et m'appuyer sur le professionnalisme de tout le personnel communal.

N'oublions pas nos entreprises, artisans, commerçants qui ont dû s'adapter à ces conditions de travail particulières.

Le secteur associatif a vu la plupart de ses manifestations annulées au cours de cette dernière année, mais je sais qu'il saura répondre présent lorsque la situation le permettra de nouveau. Continuons de les soutenir et de les encourager.

J'aurai aussi une pensée pour toutes les familles endeuillées et qui ont vu pour la plupart leur proche inhumé dans des conditions inhabituelles.

Même si ce début d'année 2021 s'avère encore difficile avec cette crise sanitaire qui perdure, nous devons continuer à aller de l'avant pour notre commune. Ainsi, plusieurs projets, dont la rénovation de la toiture de l'église, vont voir le jour cette année, d'autres comme la réfection d'une partie de la Route Départementale 308 qui traverse notre village sera mis à l'étude pour une réalisation en 2022.

Vous retrouverez plus de détails au fil des pages...

Enfin, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Que vous puissiez trouver plaisir à lire ce bulletin !

Le Maire,  
Pascal BRUN



Éditeur :  
Mairie, place Antonin Goujat  
69550 Saint Jean La Bussière

Directeur de publication :  
Le Maire, Pascal BRUN

Commission rédaction :  
Commission communication et numérique

Mise en page et impression :  
Viaduc Print – 722 route de Lyon  
69170 Valsonne

Tirage : 570 exemplaires

Crédits photos :  
Commissions Communication et  
embellissement de la commune, les familles,  
le correspondant « Le Progrès », la directrice  
de l'école, l'association « Comité des fêtes ».

Parution :  
Avril 2021



## La mairie

☎ 04 74 64 07 18

### ▶ HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et Mardi ..... 8h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00

Mercredi ..... 9h00 - 12h00

Jeudi et Vendredi ..... 8h30 - 12h00

Samedi ..... 9h00 - 12h00

✉ Mail : [mairie@saintjeanlabussiere.com](mailto:mairie@saintjeanlabussiere.com)



## L'agence postale communale

☎ 04 74 64 02 73

### ▶ HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30

» Départ Courrier : 15h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00

» Départ Courrier : 11h00



Vous avez besoin de conseils et d'informations, contactez La Poste au 3631

▶ du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00

▶ et le samedi de 8h30 à 13h00.

Ce service est accessible pour tous les appels émis depuis la France métropolitaine.

Appel non surtaxé, hors surcoût éventuel selon opérateur.



[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

## La bibliothèque municipale « Renée Subtil »

☎ 04 74 64 39 53

### ▶ HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : de 17h30 à 18h30

Mercredi : de 10h00 à 11h00 et de 16h30 à 17h30

Samedi : de 10h00 à 12h00

Nouvelle adresse mail

✉ Mail : [biblio.stjean@yahoo.com](mailto:biblio.stjean@yahoo.com)



« N'hésitez pas à nous contacter ou à nous adresser un mail pour nous faire part de vos demandes et suggestions. »





- ▷ Janvier 2021 (Décision votée au CM du 7 oct. 2020), inscription gratuite !
- ▷ Réservation d'ouvrages auprès de la bibliothèque départementale du Rhône.
- ▷ Achats réguliers des nouveautés littéraires.



Depuis le 11 janvier, une boîte est installée devant la bibliothèque afin que vous puissiez déposer les livres que vous avez empruntés.

Bientôt, quand les restrictions sanitaires seront levées ou allégées, une armoire à livres (*bibliothèque participative*), fabriquée par le service technique, sera installée sous l'ancien arrêt de bus, à l'angle de l'église.

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Ce concept s'est d'abord développé à l'étranger notamment au Royaume-Uni avant d'atterrir en France.

Un avantage qui permet de rendre ses livres à toute heure de la journée même en dehors des permanences de la bibliothèque.

## Dictée à corriger (une vingtaine de fautes sont dissimulées)

### Bibliothèque de Paris, mon amour

Chères bibliothèques de la ville de Paris, cela fait bien vingt-huit ans que je vous fréquente, et vous êtes, à ce jour, ma plus longue relation. Ma plus belle histoire d'amour c'est vous ! Vous m'avez connu écolière, colégienne, lycéenne, étudiante, jeune femme active, enceinte jusqu'au cou. Je me souviens des J'aime lire et Tom-Tom et Nana que j'ai emprunté. Je me souviens du Dictionnaire des personnages que j'ai découvert, émerveillée, quand j'étais en troisième. Je me souviens de mes trajets pour aller à la bibliothèque « Jean-Pierre Melville ».

Je me souviens de Moi, Charlotte Simmons que j'étais allé chercher à la bibliothèque Saint-Fargeau ; Et de tous ces trajets ou j'ai traverser Paris pour une nouveauté que je préférerais emprunter plutôt qu'acheter. Je me souviens de mon émerveillement quand j'ai découvert les bibliothèques « Chaptal et Marguerite Duras ». Je me souviens de la stupeur de mes élèves de seconde quand ils avaient réalisé que la bibliothèque « Maurice Genevoix », ou je les avais emmené, proposait des livres mais aussi des CD et BD.

J'aime que l'accès à la culture soit le plus large possible et que le prix d'un livre ne soit pas un frein à sa découverte, et c'est pourquoi défendre les bibliothèques, et les bibliotéquaires, me semble aussi important que défendre les librairies. Si j'emprunte autant et achète peu, comme en témoigne mon compte Instagram, c'est autant par manque de place que par éthique. Emprunter des livres et fréquenter une bibliothèque la fait vivre ; Et si le service culturel qu'offre les bibliothèques et médiathèques



venait à disparaître, je serais littéralement effondrée. Les bibliothèques sont pour moi des avres de paix, des cathédrales, à tel point que lorsque j'arrive dans une ville que je ne connais pas, j'aime visiter la bibliothèque municipale de la ville. D'ailleurs, à ce sujet, la médiathèque Tomi Ungerer de Brunoy, dans l'Essonne, est une merveille. Entourée de nombreux lecteurs, je m'étonne toujours de voir si peu de personne fréquenter les bibliothèques, et nombreux sont les préjugés qui entourent les dernières. Parce qu'ont y trouve toutes les nouveautés (mais oui !!), qu'ont y fait de très belles découvertes, et que je rêve de voir une armée d'instagrammeurs s'y inscrire...



Sarah SAUQUET,  
professeur de lettres en lycée

« Vous trouverez le corrigé sur une page mobile à la fin du bulletin. »



## Les tarifs appliqués sur le village

### Délibération n° 30/03/2021-06

#### Participation communale pour les centres aérés et les centres de vacances

Le montant de la participation communale pour les enfants de la commune qui fréquentent un centre aéré ou un centre de vacances (avec hébergement).

- Centres aérés ..... 6,00 € par jour et par enfant
- Centres de vacances ..... 4,30 € par jour et par enfant

### Délibération n° 30/03/2021-07

#### Participation communale aux centres de formation et d'apprentissage

Chaque année, une subvention peut être allouée aux collèges, aux lycées et aux centres de formation et d'apprentissage fréquentés par des élèves domiciliés sur la commune afin de soutenir leurs projets éducatifs (apprentissage et voyages scolaires).

- Collèges et lycées : 18 € par élève et par année scolaire pour un voyage scolaire.
- Centres de formation et d'apprentissage : 55 € par apprenti et par année scolaire.

### Délibération n° 28/10/2016-07

#### Tarifs des concessions

- Cimetière « Lieu du Bourg » .....

	2 m <sup>2</sup>	4 m <sup>2</sup>
Concession de 15 ans (uniquement renouvellement)	60 €	120 €

- Cimetière « Lieu de Goutaillard » .....

	2 m <sup>2</sup> 88	4 m <sup>2</sup> 80
Concession de 15 ans	85 €	150 €
Concession de 30 ans	170 €	300 €
Case de colombarium pour 15 ans		290 €
Case de colombarium pour 30 ans		580 €

### Délibération n° 08/12/2020

#### Tarification des salles municipales au 1<sup>er</sup> Janvier 2021

	CAUTION	PARTICULIERS				ASSOCIATIONS INTERCLASSES ENTREPRISE ST JEAN	
		BUSSIEROIS		EXTERIEURS		15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril
		15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril	15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril		
			Chauffage compris		Chauffage compris		Chauffage compris
Salle Communale en face de la mairie (160 personnes)	600 €	260 €	300 €	310 €	350 €	1 <sup>ère</sup> location gratuite 2 <sup>ème</sup> location 200 €	
Salle du Groupe Scolaire (100 personnes)	400 €	190 €	230 €	230 €	270 €	1 <sup>ère</sup> location gratuite 2 <sup>ème</sup> location 150€	
Salle Hors-Sac (40-50 personnes)	300 €	150 €	170 €	180 €	200 €		
Petite salle Hors-Sac (20 personnes)	150 €	25 €		35 €			



Salle Communale



Salle du Groupe Scolaire

	CAUTION	ASSOCIATIONS + INTERCLASSES	
		15 avril - 15 octobre	16 octobre - 14 avril
		Chauffage compris	
Salle la Buissonnière (450 personnes)	800 €	380 €	430 €



Salle Hors-Sac

#### Chaque location est réglementée :

- Signature d'un contrat de location avec acceptation du règlement intérieur,
- Présentation d'une attestation d'assurance et d'un chèque de caution,
- Rendez-vous avec le service technique pour un état des lieux avant et après la location,
- Obligation de réaliser le ménage (particuliers, associations, entreprises).



# Les démarches administratives

Démarches à effectuer ?... Connaître vos droits ?...  
Un service public plus proche, plus simple et plus efficace



## Le recensement citoyen à 16 ans ?

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile**

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Cette année, ce sont les jeunes nés en 2005 (16 ans) et habitant sur la commune qui sont concernés.

La mairie leur délivrera une attestation de recensement.

Le jeune s'inscrit ensuite sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr)

Il sera convoqué par le centre du service national de Lyon pour sa journée JDC environ 8 à 12 mois plus tard.

Lui sera alors délivré un nouveau certificat à conserver précieusement !

## Pensez à vous inscrire !

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

3 possibilités : en mairie, sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou par courrier (cerfa 12670\*02).



Les Élections départementales et régionales doivent avoir lieu :

- le 13 juin (1<sup>er</sup> tour)
- le 20 juin (2<sup>ème</sup> tour).

### Attention !

Le bureau de vote ne sera plus situé à la mairie. Il sera à la salle communale.

## Venez au PIMMS !

Un problème ?  
Une question ?  
Service gratuit et confidentiel !

Une équipe professionnelle à votre service...

SNCF, réseau CORUS (transport à la demande), CAF, CPAM, MSA, Carsat, Pôle emploi, Mission Locale, Electricité, Gaz, Eau, Impôts...

Vélos électriques, relais office du tourisme

Services Fax, photocopies et internet.

**PIMMS**  
POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES  
**AMPLEPUIIS**



**Le PIMMS vous accueille :**  
Place de la Gare - 69550 Amplepuis  
Le Lundi :  
de 6h00 à 11h45 / et de 13h00 à 16h45  
Du Mardi au Vendredi :  
de 7h00 à 11h45 / et de 13h00 à 16h45

04 74 63 25 94

PIMMS Amplepuis

[amplepuis@pimms.org](mailto:amplepuis@pimms.org)

Pimms\_Amplepuis

# Les démarches administratives de la vie quotidienne

## Comment renouveler son titre d'identité ?

**1 Pré-demande en ligne (facultatif)**  
Le demandeur devra tout de même se déplacer en mairie afin de déposer les pièces justificatives et faire enregistrer ses empreintes  
<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

**2 Se rendre dans une mairie**

- Si pré-demande en ligne :  
→ Fournir numéro et code de la pré-demande
- Sinon il vous faudra remplir un formulaire à la mairie

**3 Réunir des documents différents selon :**

- Si votre carte d'identité est encore valide
- Si votre carte d'identité est périmée en dessous de 5 années
- Si votre carte est périmée depuis plus de 5 ans

**4 Récupérer sa nouvelle carte d'identité**  
La nouvelle carte d'identité est à récupérer à l'endroit où vous avez déposé le dossier. Vous disposez d'un délai de 3 mois. Passé ce délai, elle sera détruite.

Votre demande de carte d'identité (ou passeport) doit se faire dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (dématérialisé) soit à Thizy Les Bourgs, soit à Amplepuis.

**RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE !**

Toutes les informations générales sont consultables sur le site

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

et également sur les sites des communes de Thizy les Bourgs et Amplepuis.

## Transport à la demande

La COR propose un service de transport de proximité à la demande. Il s'adresse aux personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer par des moyens personnels et éloigné des arrêts de transports en commun.

➤ Renseignements : Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien : **04 74 05 06 60**.

1. Inscrivez-vous sur le site de la COR : [www.ouestrhodanien.fr/transport-demande](http://www.ouestrhodanien.fr/transport-demande).

2. Recevez votre carte d'usager CORUS.

3. Réservez votre transport au plus tard la veille du déplacement (PIMMS).

4. Rejoignez l'un des pôles de proximité du réseau.

L'inscription est obligatoire et le dossier doit être déposé auprès de votre mairie.

➤ Points de vente : à bord des véhicules ou au PIMMS d'Amplepuis.



## Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces\*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

## Comment payer ?

**1** Vérifiez que votre avis, comporte :  
- un QR code  
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

**2** Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site [impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](http://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



## Points de paiement les plus proches :

TABACS PRESSE :

➤ 1 place du Général de Gaulle - 69550 AMPLEPUS

➤ 76 rue Jean Jaurès - 69240 THIZY-LES-BOURGS

➤ 9 rue Charles de Gaulle - 69240 THIZY-LES-BOURGS

➤ 21 place du Commerce - 69240 THIZY-LES-BOURGS





# Les démarches d'urbanisme

**Vous envisagez des travaux dans votre habitation :**

Piscine, agrandissement, ravalement de façades, installation d'une chaudière...



La **COR** vous accompagne dans vos projets de rénovation de l'habitat



Étape 1



Contactez le service habitat de la **COR**  
**04 74 05 51 13**

Étape 2

Vous êtes **ÉLIGIBLE** aux aides ANAH

→ Votre interlocuteur est **SOLIHA**



Vous êtes **NON ÉLIGIBLE** aux aides ANAH

→ Votre interlocuteur est le service **habitat de la COR**



RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES PERMANENCES ET TOUTES LES INFORMATIONS sur [www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)

Des permanences organisées par les services de la COR vous permettent de finaliser vos projets.

## PERMANENCES D'INFORMATION GRATUITES / janvier à juin 2021

Bénéficiez de conseils neutres et gratuits en prenant rendez-vous :

➤ avec l'espace **INFO ENERGIE**, pour vos projets de rénovation ou de construction (pour réduire vos consommations énergétiques et améliorer le confort de votre logement).



**Permanences Espace Info Energie**

Mairie d'**AMPLEPUIS**  
Les mardis | 9H30 - 12H30



**04 74 05 51 13** taper sur rendez-vous

**19** Janvier  
**16** Février  
**16** Mars  
**20** Avril  
**18** Mai  
**15** Juin

➤ avec **SOLIHA**, pour vos projets de rénovation ou d'adaptation (à destination des propriétaires bailleurs et propriétaires occupants, et selon critères d'éligibilité).



**Permanences SOLIHA**



**04 74 05 35 76**  
[v.gouttard@solihha.fr](mailto:v.gouttard@solihha.fr) sur rendez-vous

Mairie de **THIZY LES BOURGS**

2<sup>ème</sup> mardi du mois | 9h30 - 12h

**12** Janvier  
**09** Février  
**09** Mars  
**13** Avril  
**11** Mai  
**08** Juin

Mairie d'**AMPLEPUIS**

3<sup>ème</sup> mardi du mois | 9h30 - 12h

**19** Janvier  
**16** Février  
**16** Mars  
**20** Avril  
**18** Mai  
**15** Juin



**Des permanences** du service Autorisations du Droit des Sols



**Mairie d'Amplepuis**

place de l'hôtel de ville

**Tous les Mardis de 8h30 à 12h**

- Pré-instruction des dossiers
- Point sur les pièces à compléter
- Analyse des compatibilités avec le règlement communal (PLU, ...)

**04 74 05 35 25**

(prise de rendez-vous conseillée)

Le P.L.U. du village est consultable sur le site de la commune (lien direct sur la page d'accueil).

Cartographie et zones (avec règlements).



[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)



[www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)

## Ils sont nés



- Le 3 janvier, **Romy BOUDOT**
- Le 5 mars, **Océane Caitline Chantale FAURE**
- Le 19 mars, **Loëvan Ilann Jérôme GUILLERMIN**
- Le 8 juillet, **Alix JACQUET**
- Le 2 août, **Léonie Théa Nelly CALOGINE**
- Le 13 octobre, **Malohn Abil ZAKARI TOURÉ**

Romy



Alix



Léonie



## Ils se sont mariés

- Le 8 Août,  
**Camille Nadine Céline HOLARD**  
& **Baptiste CHERBLANC**
- Le 19 septembre,  
**Céline Audrey CHEVRET**  
& **Matthias DESCOURS**



## Ils nous ont quittés

- Le 5 janvier, **M. Jean-François VALENTIN**
- Le 21 janvier, **M<sup>me</sup> Marie-Thérèse THIOILLIER**
- Le 4 mai, **M<sup>me</sup> Marie Paule Gérarde JUNET**
- Le 18 mai, **M<sup>me</sup> Jeannine Claudette PENZO**
- Le 19 juin, **M. Michel Jean Thomas COLOMBAT**
- Le 9 Août, **M. Joseph Antoine Eugène BERRY**
- Le 30 Août, **M<sup>me</sup> Léa Alexandrine Marianne SCHMITTE**
- Le 29 octobre, **M. Christian Alix BOUDAREL**
- Le 18 décembre, **M. Jean Victor BEROUD**
- Le 22 décembre, **M. René François BELUZE**







## Présentation de l'équipe

- 1 **Pascal BRUN, Maire**  
Officier d'état civil et de police judiciaire en charge des affaires générales et des bâtiments communaux.
- 2 **Sébastien CHAPPUY, 1<sup>er</sup> adjoint** en charge des finances, des sports et associations.
- 3 **Sylvie GARDETTE, 2<sup>ème</sup> adjointe** en charge de l'école, du fleurissement, cérémonies & animations.
- 4 **Jean COUTURIER**, conseiller délégué aux bâtiments communaux.
- 5 **Cécile PIERRAT**, conseillère déléguée à la communication-numérique et au tourisme.
- 6 **Pascal TRAMBOUZE**, conseiller délégué à la voirie.
- 7 **Marcelle COMBE**, conseillère municipale rattachée aux bâtiments communaux, à la voirie, aux sports & associations, au tourisme et à l'embellissement de la commune.
- 8 **Camille CHERBLANC**, conseillère municipale rattachée aux finances, à l'école et à l'embellissement de la commune.
- 9 **Christophe DEPORTE**, conseiller municipal rattaché aux finances et à la communication-numérique.
- 10 **Jean-Baptiste MOOS**, conseiller municipal rattaché aux bâtiments communaux, à l'école et à la communication-numérique.
- 11 **Catherine PLASSE**, conseillère municipale rattachée aux finances, au tourisme et à l'embellissement de la commune.
- 12 **Florence VERNE**, conseillère municipale rattachée à la voirie, à l'école et au tourisme.
- 13 **Franck BOUDOT**, conseiller municipal rattaché à la voirie, aux sports et associations et à l'école.
- 14 **Monique DARMEZIN**, conseillère municipale rattachée aux finances et à l'embellissement de la commune.
- 15 **Gilles GOY**, conseiller municipal rattaché aux bâtiments communaux et au tourisme.



## Espace réservé à la liste non majoritaire

« Bonjour à tous,

Élus depuis plus d'un an de la liste « Demain... », nous tenons à remercier celles et ceux qui nous ont soutenus lors du vote du 15 mars 2020 mais aussi ceux qui n'ont pas pu se déplacer par peur du virus qui s'installait dans le monde. Encore MERCI.

Un virus qui n'est toujours pas sous contrôle et qui a touché bon nombre d'entre nous, famille et amis. Nous tenons à remercier tout le personnel médical et socio-médical de notre commune qui travaille depuis un an avec ardeur et courage, ainsi que l'ensemble des personnes qui par leur métier, leur activité ou leur bénévolat ont participé de près ou de loin à la lutte contre cette pandémie, au soutien des personnes fatiguées et au bien-être de tous.

Dans ce monde perturbé, la critique est facile. Est-elle justifiée ? Est-elle constructive ?

En tout cas, gardons le moral, avançons et pensons à Demain.

Prenez soin de vous ! »

Franck BOUDOT, Monique DARMEZIN et Gilles GOY.

## Les commissions permanentes

Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux.  
Les commissions sont des espaces de travail où chacun peut s'exprimer et proposer ses idées.  
Elles se réunissent au minimum une fois par an.  
Chaque commission est en charge de travailler sur des projets concernant son champ d'intervention.  
Ces projets sont ensuite présentés au maire puis au conseil municipal qui donne ou non leur autorisation à leur lancement, en fonction des priorités et des moyens financiers.

### La commission « Bâtiments communaux »

Référent : Pascal BRUN.

Membres : Marcelle COMBE, Jean COUTURIER, Gilles GOY, Jean-Baptiste MOOS.

La commission bâtiments a en charge l'entretien des bâtiments communaux : ➤ l'agence postale, ➤ la mairie, ➤ le cabinet médical, ➤ l'école et le groupe scolaire, ➤ l'église et le presbytère, ➤ le local du service technique, ➤ les différentes salles communales : salle communale (face à la mairie), salle hors-sac, salle polyvalente « La Buissonnière », salle « Les 4 Saisons », ➤ Les divers bâtiments loués à des particuliers ou prêtés à des associations, ➤ Les vestiaires sportifs.

#### La réfection de la toiture de l'église

L'état poreux des tuiles, de la toiture de notre église, posées dans les années 30 entraîne des fuites d'eau à l'intérieur avec des risques de dégradations. Afin de préserver notre bâtiment faisant partie du patrimoine communal, il est devenu urgent de procéder au remplacement de ces tuiles.

La sacristie et le garage attenant verront aussi leur couverture remise à neuf. Les deux cheminées en briques, hors d'usage depuis plusieurs années, sont aussi en mauvaises état. Pour ces deux raisons, elles seront détruites en même temps que la réfection de la toiture. Quant à la charpente en chêne, elle est encore relativement saine et sera bien évidemment conservée

tout comme les cheneaux et les descentes qui ont été refaits plus récemment. Les travaux devraient débuter d'ici la fin du mois de mai.

#### Réflexion en cours sur l'éclairage public : « l'extinction la nuit »

La commission va travailler sur la gestion de l'éclairage public et plus précisément sur l'extinction des lampadaires durant une partie de la nuit sur certains quartiers dans un premier temps. L'étude est menée en collaboration avec le SYDER (SYndicat Départemental d'Energies du Rhône) qui gère la compétence de l'éclairage public pour la commune.



### La commission « École »

Référente : Sylvie GARDETTE.

Membres : Franck BOUDOT, Camille CHERBLANC, Jean-Baptiste MOOS, Florence VERNE.

La commission, présidée par le maire, est chargée de la gestion des dossiers inhérents à l'école communale, en collaboration avec l'association des parents d'élèves.

En fonction des dossiers évoqués, cette commission peut accueillir des membres extérieurs, tels que l'association des parents d'élèves, l'équipe enseignante, le personnel en charge de l'accueil extra et périscolaire, les représentant DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale).

Actuellement la commission collabore avec la directrice de l'école, M<sup>me</sup> N. DARGAUD (Classe CE), pour la construction et l'installation d'un hôtel à insectes. Des ateliers seront planifiés en lien avec le club des anciens. Les lieux d'implantation sont prévus à la Madone, à la Chapelle « Sacré Cœur », au square et vers le poulailler dans le clos du presbytère.





# La commission « Communication et numérique »

Référente : Cécile PIERRAT.

Membres : Sébastien CHAPPUY,  
Christophe DEPORTE, Jean-Baptiste MOOS.

La commission communication a pour principal rôle de définir les informations à communiquer.

- Elle rédige et publie la gazette en janvier, juillet et octobre.
- Elle élabore le bulletin municipal en mars pour une publication en avril.
- Elle sollicite les référents de chaque commission ainsi que les différents acteurs de la commune : les entreprises, les artisans, les commerçants, les associations pour communiquer les projets et les événements.
- Elle favorise le lien avec les correspondants de presse : le Progrès et le Pays Roannais.
- Elle met régulièrement à jour le site internet, le panneau lumineux, panneau Pocket, Facebook et avec sa commission, prodigue des conseils sur les outils de communications à utiliser et comment les utiliser.



Prochainement,  
vous pourrez naviguer sur la nouvelle page du site internet de Saint Jean La Bussière.  
La Commission a longuement travaillé sur ce projet.

Au printemps, en parallèle avec le projet d'école et avec l'aide de Florence VERNE, conseillère municipale, une couveuse a été installée. Les élèves de l'école ont pu **découvrir le processus de couvaison** pendant 21 jours. Depuis leur éclosion, les poussins restent dans l'enceinte de l'école pendant 15 jours. Par la suite, les poussins partent par deux dans les familles. M<sup>me</sup> DARGAUD se charge de procéder à l'organisation de leur départ.

La commission embellissement de la commune a proposé, par l'intermédiaire de la commission école d'organiser pour le mois de mai **la plantation d'un massif** au square (en face de la mairie).

La classe GS-CP (enseignante, M<sup>me</sup> M. DROIN) travaillera sur le choix des végétaux : herbes aromatiques, plants comestibles, plants odorants ou fleurs.



## SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**

### SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite **Saint-Jean-la-Bussière (69550)** en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

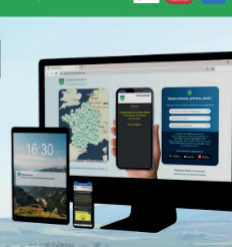


N°1

Le numéro 1 Français des solutions d'alertes et d'informations.  
+ de 4700 communes et  
81 EPCI utilisent PanneauPocket.



Disponible sur



# La commission « Embellissement de la commune »

Référente : Sylvie GARDETTE.

Membres : Marcelle COMBE, Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN, Catherine PLASSE.

La commission travaille en collaboration avec les employés communaux pour la conception, les plantations et l'entretien des fleurs qui sont réparties sur la commune. Elle a en charge les différentes décorations et aménagements du village contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

### Le concours des maisons fleuries

Cette année, malgré la situation sanitaire, le concours a été maintenu et s'est clôturé le 15 juillet 2020. Le jury inter-villages est composé de 2 personnes par village :

➤ À Ronno : M<sup>mes</sup> Julie CAZIER PILOTT et Isabelle LESCUYER,

➤ À Saint Victor sur Rhins :

M<sup>me</sup> Jacqueline CHARTIER et M. Christian LAFOND,

➤ À Saint Jean la Bussière : M<sup>mes</sup> Marcelle COMBE et Sylvie GARDETTE.

Les visites chez les participants à ce concours ont relevé que les aléas du temps (entre autres, la sécheresse) avaient bouleversé le processus de floraison. Aussi, le jury va reconsidérer l'avancement des dates de visites pour l'année 2021.

Voici les participants et gagnants aux trois catégories pour l'année 2020 :

➤ Catégorie « maisons de village avec fenêtre et/ou balcon visible de la rue » :

M<sup>me</sup> Marie Joseph CHERBUT et la gagnante, M<sup>me</sup> Annie-France PUTHINIER.

➤ Catégorie « maisons de village et lotissement avec jardin visible de la rue » :

M<sup>me</sup> Yvette CHEVRET, M<sup>me</sup> Jacqueline BOURBON, M. Daniel JUNET, M<sup>me</sup> Sylvie ROCHE et le gagnant, M. Claude DUPERAY.

➤ Catégorie « fermes ou maisons de campagne fleuries visibles du chemin » : Les gagnants sont M. et M<sup>me</sup> Claudius GARDETTE.

La date de la remise des lots aux gagnants n'est pas connue à ce jour et les bons d'achats seront remis ultérieurement.

### Les décorations de Noël

« Le Lien » (branche du Comité des Fêtes) et la commission se sont associées pour confectionner des décorations de Noël pour embellir la traversée du village, les devantures des commerçants et les rues du bourg.

Le protocole sanitaire ne permettant pas les rassemblements, les enfants de l'école n'ont pas pu participer aux contes de Noël organisés dans l'enceinte de la bibliothèque.

M<sup>me</sup> Joëlle VARINARD, responsable de la bibliothèque a cependant proposé, en accord avec les enseignants, de récolter des dessins, vœux, poèmes ou des décorations de Noël.

Les travaux des enfants ont été alors récupérés et ils ont été récompensés avec un livre offert par la municipalité. Les décorations, quant à elles, ont été disposées sur les sapins du square en binôme avec M<sup>me</sup> Sylvie GARDETTE, élue en charge de l'embellissement de la commune et de l'école.



### Projets en cours

La commission embellissement envisage la fabrication, de nouvelles structures et de nouveaux aménagements floraux. Le service technique en sera chargé. Les plantations des fleurs sont prévues courant mai.

En mars, « Le Lien » et le club des anciens ont commencé à préparer la création d'un jardin partagé dans le clos du presbytère. Cette initiative étant soutenue par la commune, la fabrication et la mise en place de bacs de plantations ont été réalisées par le service technique.

Le mobilier urbain a fait l'objet d'une réflexion : pose d'un parking à vélo sur la place de l'église vers la croix, réaménagement des bancs et des jardinières...





## La commission « Tourisme »

Référente : Cécile PIERRAT.

Membres : Gilles GOY, Marcelle COMBE,  
Catherine PLASSE, Florence VERNE.

La commission a pour mission de veiller au Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnées (P.D.I.P.R).

Pour info, le « Beaujolais Vert Pleine Nature » (Office du tourisme) a répertorié 18 circuits intercommunaux balisés de 2,3 km à 16,6 km.

Les fiches sont en vente à l'office du Tourisme du lac des sapins ou sur leur site officiel

[www.beaujolaisvert.com](http://www.beaujolaisvert.com)



Beaujolais  
vers votre  
avenir

La commission a le projet, via le Beaujolais Vert « votre avenir », de mettre en place une plaquette pour les nouveaux arrivants afin de relancer la dynamique Villages d'Accueil.

Ce livret a pour principal objectif de faciliter la réussite d'intégration et d'adaptation des nouveaux habitants.

[www.beaujolais-versvotreavenir.com](http://www.beaujolais-versvotreavenir.com)

Réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir »



Place de l'église

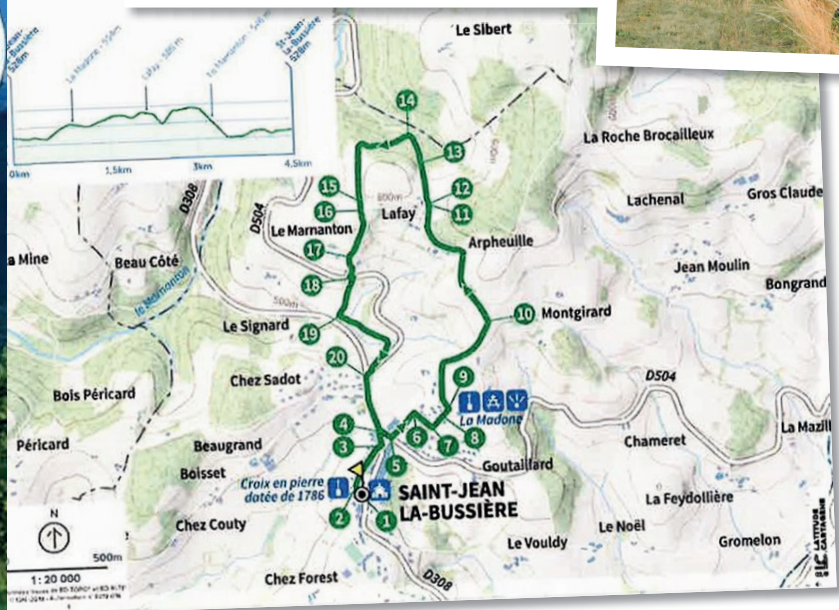
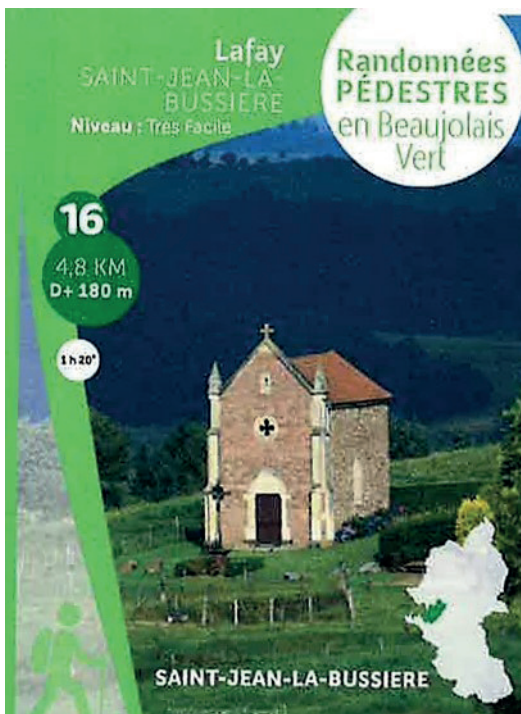
Pour notre village, deux randonnées ont leur point de départ sur la place l'église : l'une en direction du lac (boucle de 10,3 kms) et l'autre N°16 « Lafay » (boucle 4,8 kms). C'est cette dernière dont la commission est tenue de signaler des éventuelles dégradations (panneaux, poteaux bois, lames directionnelles... mis en place par le département).

Le service technique de la commune a la charge de l'entretien des chemins.



« Amis randonneurs,  
Découvrez la promenade N°16 ! »

Chemin du Geai



➤ Itinéraire consultable sur le site de la commune, rubrique PDIPR.



## Les commissions permanentes

### La commission « Sports et associations »

Référent : Sébastien CHAPPUY.

Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Sylvie GARDETTE, Cécile PIERRAT.

*« Les associations sont une partie de l'âme de Saint de Jean La Bussière. Elles rendent notre commune dynamique et vivante. L'engagement des bénévoles est admirable et impressionnant, tout en étant exigeant. Pour moi, la Commune doit avoir un vrai rôle de facilitateur pour accompagner ces structures débordantes d'énergies »*

Sébastien CHAPPUY

La commission est composée de cinq membres qui sont actifs ou ont été actifs au sein d'une association de la commune.

La commission soutient et répond aux demandes des nombreux bénévoles des associations locales qui accomplissent des missions essentielles dans de nombreux domaines de la vie sociale, sportive et culturelle pour notre commune. C'est pourquoi, la commune apporte son aide financière par le biais de subventions annuelles.



La commune par le biais de la commission Sports et Associations s'est engagée aussi à faciliter la mission des associations en mettant à leur disposition les équipements publics (salles d'activité, équipement sportif...). Cette année, malgré les conditions sanitaires, une attention particulière a été donnée à l'attribution des créneaux d'utilisation de la salle multisports afin que chaque association puisse bénéficier de cet équipement.

**Axe de développement :** réaffirmer le soutien aux associations, favoriser leur synergie et aider au développement de nouvelles associations.

### La commission « Finances »

Référent : Sébastien CHAPPUY.

Membres : Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN, Christophe DEPORTE, Catherine PLASSE.

Le rôle de la commission Finances est consultatif : elle propose, elle n'a pas de pouvoir de décision.

Chaque année, à partir de l'analyse des comptes de l'année précédente, le référent de la commission en collaboration avec les services administratifs de la mairie élabore un budget prévisionnel. Ce dernier est présenté à la commission Finances, puis approuvé en séance de Conseil Municipal.

Par ailleurs, au cours de l'année, les prévisions de dépenses et de recettes peuvent être ajustées par des décisions modificatives votées par le Conseil Municipal. La commission est également consultée pour des modifications de tarifs (locations de salles, concessions de cimetière, tarif cantine...).

La situation financière d'une collectivité est le reflet des politiques menées par les élus. Elle permet de financer le programme sur lequel l'équipe municipale a été mandatée, tout en assurant un meilleur service aux habitants.

La marge de manœuvre est étroite pour maintenir l'équilibre entre les besoins et les charges qui ne cessent de progresser, sans pour autant augmenter la pression fiscale, ni endetter la commune.

Tout se passe comme pour le budget familial : pour investir, il faut avoir plus de recettes et réduire les dépenses.

#### Finances de la Commune

L'année 2020 a été une année particulière du fait d'une part de la crise sanitaire et d'autre part du changement de municipalité suite aux élections du mois de mars. Dès notre prise de fonction le 25 mai 2020, nous avons baissé l'enveloppe des indemnités d'élus de 25 % conformément à notre engagement de campagne.

Le bilan financier 2020 de la Commune de Saint Jean La Bussière présente un résultat exceptionnel compte tenu des circonstances sanitaires avec un excédent de 293 023,79 € pour la section de fonctionnement et de 223 522,30 € pour la section d'investissement, signe d'une bonne gestion budgétaire communale et d'une trésorerie saine et équilibrée.

#### Une partie de ces excédents sera utilisée pour financer les investissements de l'année 2021 :

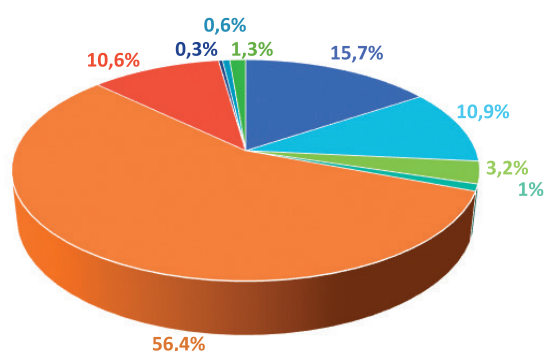
- La rénovation de la toiture de l'église pour un coût d'environ 45 000,00 €.
- Le drainage d'une partie du cimetière pour un coût d'environ 37 000,00 €.

Enfin, concernant le fonctionnement, nous continuerons notre politique d'entretien et d'embellissement de la commune



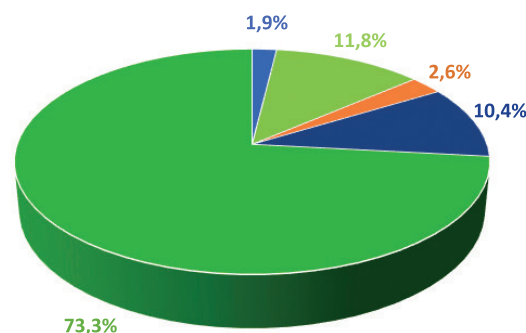
## Fonctionnement - Dépenses

● Achats et variations de stocks (électricité, eau, chauffage...) (15,7%)	93 138,81 €
● Services extérieurs (entretien et maintenance) (10,9%)	64 566,59 €
● Autres services extérieurs (affranchissement, téléphonie, réception...) (3,2%)	19 336,71 €
● Impôts et taxes (1%)	6 052,00 €
● Charges de personnel (56,4%)	335 206,97 €
● Autres charges gestion courante (subventions versées, CCAS, indemnités élus...) (10,6%)	63 231,15 €
● Charges financières (intérêts d'emprunt) (0,3%)	2 006,26 €
● Charges exceptionnelles (bons de Noël) (0,6%)	3 440,00 €
● Dotation aux amortissements (1,3%)	7 757,85 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>594 736,34 €</b>



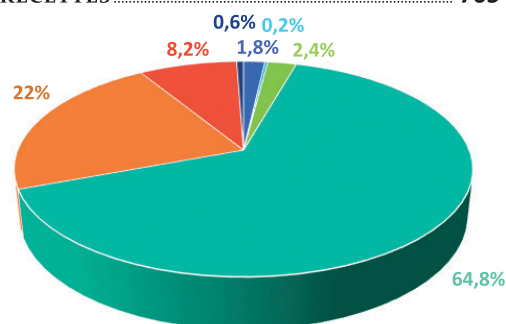
## Investissement - Dépenses

● Opérations d'ordre entre sections (Amortissement Subvention PLU) (1,9%)	1 825,07 €
● Emprunt et dettes assimilés (11,8%)	11 194,39 €
● Extincteurs (2,6%)	2 480,16 €
● Voirie (10,4%)	9 864,62 €
● Réhabilitation/mise en accessibilité salle 3 <sup>ème</sup> âge (73,3%)	69 567,15 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>94 931,39 €</b>



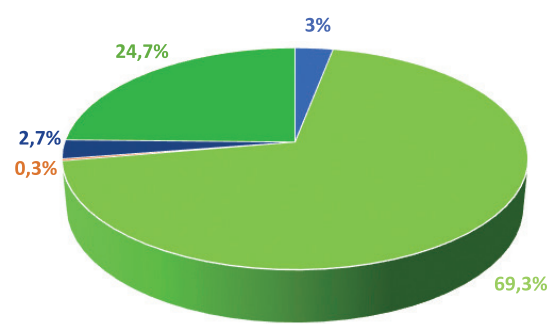
## Fonctionnement - Recettes

● Atténuation de charges (1,8%)	13 643,25 €
● Opérations d'ordre en section (amortissement subvention PLU) (0,2%)	1 825,07 €
● Produits des services (concessions cimetière, redevance occupation domaine public...) (2,4%)	18 252,87 €
● Impôts et taxes (64,8%)	496 561,33 €
● Dotations et participations (subventions Etat, Région, Département, COR) (22%)	168 376,19 €
● Produits divers gestion courante (revenus locatifs logements et salles) (8,2%)	62 561,81 €
● Produits exceptionnels (0,6%)	4 409,61 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>765 630,13 €</b>



## Investissement - Recettes

● Opérations d'ordre entre sections (Urbanisme) (3%)	7 757,85 €
● Dotations fonds divers réserves (FCTVA, taxe aménagement, Excédent...) (69,3%)	177 004,84 €
● Emprunts et dettes assimilés (caution) (0,3%)	715,00 €
● Voirie (Fond de concours de la COR) (2,7%)	7 029,00 €
● Réhabilitation/mise en accessibilité salle 3 <sup>ème</sup> âge (subvention DETR) (24,7%)	63 058,71 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>255 565,40 €</b>



➤ Résultat de fonctionnement 2020	170 893,79 €
➤ Report à nouveau 2019	122 130,00 €
➤ Résultat de fonctionnement 2020 définitif	293 023,79 €
reporté sur le budget prévisionnel 2021	

➤ Résultat d'investissement 2020	160 634,01 €
➤ Solde d'investissement au 31/12/2019	62 888,29 €
➤ Résultat d'investissement 2020 définitif	223 522,30 €
reporté sur le budget prévisionnel 2021	

### La commission « Voirie »

Référent : Pascal TRAMBOUZE.

Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Florence VERNE.

La commission a principalement en charge :

- La gestion de la voirie et des espaces publics,
- L'élaboration et le suivi des programmes de travaux,
- Le suivi de l'entretien des chemins communaux et intercommunaux,
- Et la gestion de tout le matériel nécessaire aux travaux de voirie.

#### LES PROJETS POUR L'ANNÉE

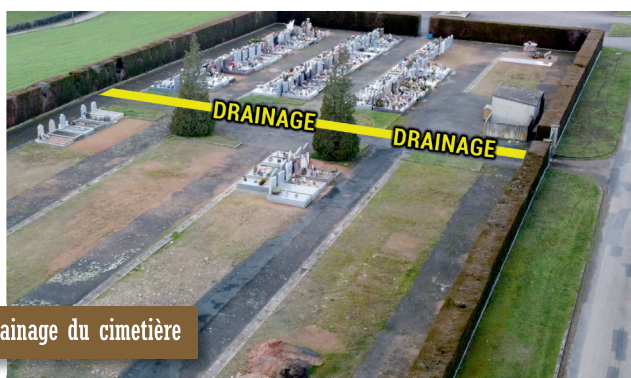
##### *La réfection de la voirie à la « Croix Chandolant » (vers le lac des sapins)*

Le ruisseau « La Drioule » a fortement érodé la berge située du côté du talus soutenant le chemin rural. Cette dégradation faisant encourir un risque d'effondrement de la chaussée, un renfort de cette berge est prévu sur une longueur d'environ 18 m et une hauteur allant de 1,7 à 3 m. Les travaux sont prévus milieu-fin d'été 2021 de façon à ce que le niveau d'eau soit le plus bas possible voire que le ruisseau soit à sec. Ceci afin d'éviter que le ciment, utilisé pour renforcer la berge, ne soit en contact avec l'eau et qu'il pollue le ruisseau.

##### *Le drainage du cimetière*

De l'eau souterraine stagne sur une partie du cimetière situé au 730 route du Bancillon. Dans la 2<sup>ème</sup> partie (celle opposée à l'entrée), de l'eau a été décelée dans le sous-sol risquant des infiltrations dans les concessions. Il faut que cette eau puisse être évacuée afin que nos défunts soient inhumés dans des conditions décentes.

Des travaux de drainage ont déjà été réalisés il y a une douzaine d'années mais à une profondeur insuffisante. Ceux-ci n'ont donc pas donné le résultat attendu.



Drainage du cimetière

La 1<sup>ère</sup> étape des travaux consistera à drainer le cimetière en son axe sur toute sa largeur et sur une profondeur de 2,7 m. Ainsi de nombreux m<sup>3</sup> de déblais vont être retirés pour être remplacés par un drain recouvert de pierres cassées. Cet aménagement permettra de canaliser l'eau et de la réacheminer vers le drain, pour ensuite l'expédier hors du cimetière. Les travaux sont prévus courant de l'année.

##### *La sécurisation de la route départementale traversant le village*

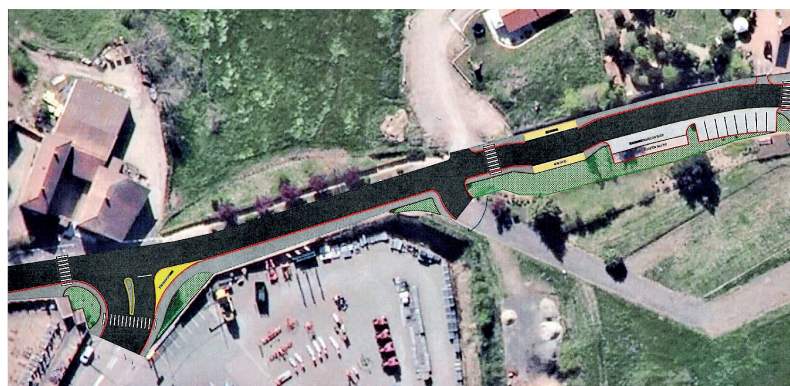


Chaque jour, près de 6000 véhicules, dont environ 10 % de poids lourds, traversent notre village via la RD 308. « **Qui dit circulation importante, dit risque routier plus élevé** ».

Plusieurs accidents ont eu lieu, dont certains plutôt légers avec des dégâts matériels, d'autres beaucoup plus graves avec des dommages corporels.

La configuration de la départementale située sur la partie nord du bourg (côté Thizy les Bourgs) avec ses lignes droites, des voies relativement larges, des tournes à gauche dégageant la chaussée n'incitent pas les automobilistes à réduire leur vitesse.

L'étude d'aménagement de ce tronçon va débuter cette année pour des travaux prévus en 2022.



Cf. Agence Technique Départementale  
Etude servant de base de travail.



## La commercialisation de la fibre

Actuellement, elle est effective sur 50 logements essentiellement au centre-bourg. Il convient d'attendre d'être éligible pour demander le raccordement à la fibre auprès de l'opérateur de son choix. Les foyers qui ne sont pas encore éligibles doivent attendre le prochain volume livré par le prestataire de travaux SPIE.



### Voici les liens à connaître pour tous renseignements :



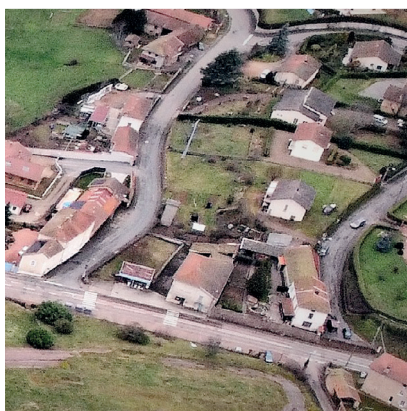
Pour connaître la carte de couverture fibre et renseigner votre adresse :  
<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



Comment se passe l'installation à la fibre et ce que cela implique le jour du RDV  
<https://boutique.orange.fr/informations/installation-fibre/>



L'outil d'éligibilité pour savoir si vous êtes éligible à la fibre ou à l'ADSL classique  
<https://boutique.orange.fr/eligibilite>



## Le tri sélectif

La COR (communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien) a proposé l'installation d'une benne à cartons pour faciliter le tri et éviter la dépose de cartons dans les bennes jaunes prévues pour les emballages.

La commune s'est portée volontaire pour tester ce nouveau mode de collecte en faveur des usagers.

Le point de collecte « test » sera mis en place en face du bon relais « côté Thizy ». La collecte des déchets a évolué depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019.

Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site de la COR :

[www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)

Le service de gestion des déchets reste à votre disposition pour toute information, suivi et conseils

soit par Mail  
[infotri@c-or.fr](mailto:infotri@c-or.fr)

soit par téléphone  
04 74 89 58 39



## Inconcevable ?

## Pourquoi alors déposer vos déchets dans la nature ?

Les dépôts sauvages sont néfastes à l'environnement et à la vie en collectivité.

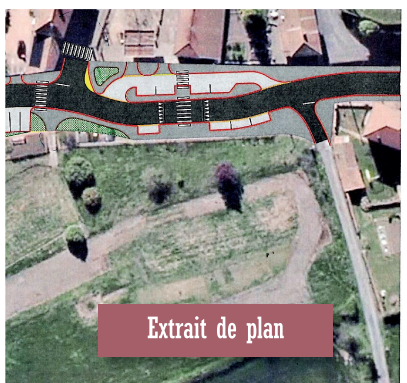
- Ils génèrent une pollution supplémentaire.
- Ils augmentent les coûts de traitement (élimination ou recyclage).
- Ils vous mettent en danger et font prendre des risques aux personnes chargées de trier les déchets.

 **STOP**   
aux dépôts sauvages

  
[www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)

 04 74 89 58 39  
 [infotri@c-or.fr](mailto:infotri@c-or.fr)

  
Ouest Rhodanien  
Communauté d'Agglomération



Extrait de plan

## Mot de la municipalité

### L'école, c'est la vie d'un village !

Notre école, composée de 4 classes qui regroupent 82 élèves, est une priorité pour l'équipe municipale. Elle participe à l'attractivité du village et il nous est très important de la préserver.

Aujourd'hui, nous sommes sous la menace de perdre une classe et ce depuis plusieurs années, la crise actuelle nous en a pour l'instant préservé.

Nous sommes soucieux de l'avenir de cette classe et souhaitons que le village entier se mobilise pour ne pas la perdre.

Sans la collaboration de chacun, la survie de cette classe peut être remise en cause.

Aussi, les parents ayant des enfants scolarisables en maternelle et primaire sont les bienvenus dans notre école.

Notre école bénéficie d'une ambiance familiale et d'une équipe d'enseignants professionnels et volontaires qui permettent la réalisation de nombreux projets pour le plus grand plaisir des enfants.

Vous pourriez les découvrir dans les pages suivantes...

### La Municipalité met à votre disposition :

► **un service de garderie** de 6h45 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir (gratuité de 8h00 à 8h30 et de 16h30 à 17h00, vous pouvez demander les tarifs en mairie),

► **un temps d'étude** de 17h00 à 17h30 pour permettre aux plus grands de faire leurs devoirs,

► **un service de cantine** tenu par une cuisinière qui cuisine tout sur place avec un maximum de produits locaux (fruits/légumes, viande, fromages...) et une intégration de produits « bio » dans la mesure du possible. Le prix du repas facturé aux familles est de 2,40 €, ce qui correspond aux frais d'alimentation. La commune garde à sa charge les frais de personnel, de fluides et d'entretien des locaux.

### ► HORAIRES ET JOURS D'ÉCOLE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :  
8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30  
(Accueil à 8h20 à l'ouverture du portail)

Ecole « Etienne Mulsant »  
Adresse : 22 rue des Ecoles

☎ **06 38 91 83 13**

✉ Mail : [ce.0691333z@ac-lyon.fr](mailto:ce.0691333z@ac-lyon.fr)

**AU 4 JANVIER 2021 : 82 ÉLÈVES**

Les enfants sont encadrés par la cantinière et les ATSEM pour une meilleure prise en charge.

« Sûrs de l'intérêt que vous portez à notre souhait du maintien de cette classe indispensable au bien-être des enfants en leur permettant de meilleures conditions d'apprentissage, nous espérons vous avoir sensibilisés et voir de nombreux nouveaux enfants à la prochaine rentrée ! »



### ► ENSEIGNANTS :

- M<sup>me</sup> A. PAYANT TPS - PS - MS : 25 élèves
- M<sup>me</sup> M. DROIN GS - CP : 23 élèves
- M<sup>me</sup> N. DARGAUD CE1 - CE2 : 17 élèves (+ décharge M<sup>me</sup> E. BRUN)
- M<sup>me</sup> M. GIBAUD CM1 - CM2 : 17 élèves

### ► A.E.S.H. :

- M<sup>mes</sup> C. ANOUAR et L. ZARRAD

### ► PERSONNEL COMMUNAL :

- M<sup>mes</sup> Laurence BAJAS et Séverine MAUDUIT, ATSEM
- » Garderie matin et soir
- M<sup>me</sup> Yvette DUCHARNE, Cuisinière
- M<sup>me</sup> Corinne BRUN, Entretien des locaux



### ► REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

- MM. CHALON, MOLINES et PETRAS, M<sup>me</sup> PERRET-FOUILLAT
- Suppléante : M<sup>me</sup> ESTRA DEMURGER



# Projets éducatifs et de réussite scolaire

## Parcours éducatif de santé

### Séances de Natation scolaire

Les séances de 40 minutes ont eu lieu du 22 septembre au 8 décembre 2020 pour les 26 élèves de la GS au CE1, le mardi après-midi, au bassin de Tarare. Un maître-nageur, un enseignant et un parent agréé encadraient le groupe.

Sont travaillées au cours des 3 années de natation : les différentes entrées dans l'eau, l'immersion, le déplacement sur une quinzaine de mètres sans appui, la flottaison puis l'enchaînement de ces différentes actions.

### Cross d'école

Les élèves de la Grande Section au CM2 se sont entraînés pendant deux mois à la course longue afin d'estimer la distance qu'il pouvait effectuer en un temps donné (15 minutes maximum). Le jour J, le vendredi 20 novembre, les enfants ont complété leur « contrat » et ont gagné un certain nombre de points en fonction de la distance effectuée et de la réussite ou non de leur contrat.

Même si ce n'était pas l'ambiance du cross USEP du lac des Sapins, les enfants ont apprécié de courir devant, et d'être acclamés par, leurs camarades d'école.



## Parcours citoyen et éco-citoyen

**Projet potager en permaculture** pour les élèves de CE1-CE2 (domaine de l'éducation au développement durable) : les carrés potagers ont été « nettoyés » et ameublés en septembre. En octobre, après une séance en classe sur les légumes de saison et une étude des bonnes associations de légumes (lecture de tableaux), des fraisières, gousses d'ail et myrtilliers ont été plantés ; des graines d'épinards, de navets, mâche, radis... ont été semées. En novembre, des bulbes de fleurs et des salades ont été plantés.

## Parcours de réussite scolaire

**Le but est d'encourager le travail coopératif, motiver les enfants dans tous les domaines d'enseignement et les encourager à chercher.**

Les enfants des classes de PS-MS et GS-CP ont bénéficié, par classe, d'une **animation Escape Game sur les contes** (offerte par le Sou des écoles) :

La mission consistait à redonner toutes leurs couleurs aux contes afin que cet univers magique puisse survivre puisqu'on avait reçu un message indiquant que les personnages de nos contes préférés étaient en danger ! Les contes sont de moins en moins lus et les personnages commencent à disparaître !



Les enfants ont été répartis en 4 groupes et ils devaient résoudre des énigmes sur 4 contes : Les 3 petits cochons, Le vilain petit canard, le Petit Chaperon rouge et Boucle d'Or et les 3 ours. Dans chaque atelier, ils

devaient mémoriser un chiffre qui associé aux autres chiffres constituait un code afin d'ouvrir un coffre qui contenait une baguette magique et une formule destinées à restaurer leurs couleurs aux contes.

Une mission supplémentaire a été confiée aux enfants à la fin de l'animation : réclamer des histoires à la maison plutôt que se mettre devant un écran... afin d'éviter que les contes ne disparaissent définitivement.

Les enfants des classes de CE puis CM ont bénéficié, par classe, d'une **animation avec des robots programmables** (offerte par le Sou des écoles) : les élèves ont travaillé avec des robots Blue-Bot et Bee-Bot.

Ils devaient programmer les robots-abeilles pour leur faire atteindre un but = un lieu sur le plan d'une ville, une arrivée sur un parcours tracé, une forme géométrique sur un tapis de figures ou un mot à retracer sur un tapis contenant l'alphabet.



Les enfants ont, dans un premier temps, manipulé pour découvrir le fonctionnement des robots puis ils ont réalisé, par 2, les différents ateliers.

La classe de CE continue le travail de programmation de robots Ozobot et Edison.

En lien avec la bibliothèque municipale, les classes de maternelle et GS-CP ont réalisé des objets décoratifs pour les sapins du village. Les élèves de la classe de CE a écrit des acrostiches, sur le thème du mois de décembre, consultables dans un classeur de la bibliothèque.

## Projets à venir

### Parcours citoyen et éco-citoyen du projet d'école

Etude du développement **de l'œuf à la poule avec naissance de poussins** sous incubateur en lien avec la municipalité et le poulailler municipal pour la classe de CE (domaine « questionner le monde - le vivant »).

### Parcours artistique et culturel du projet d'école

**Sortie « théâtre »** à Cours pour les élèves de CE et CM (en lien avec la COR) : les enfants vont assister au spectacle « J'ai trop d'amis », de David LESCOT. Le spectacle, qui traite des différents « problèmes » rencontrés par un élève entrant au collège (popularité, amis, ennemis...), sera suivi d'un temps d'échanges avec les artistes.

### Parcours éducatif de santé

**Activité tir à l'arc** avec la BNPA pour les élèves de CM.

## Le Sou des écoles

SOU DES ECOLES



### Une équipe conviviale, composée de parents d'élèves de toutes classes

Organisation de manifestations pour permettre aux enfants de bénéficier de sorties scolaires et d'activités au sein de l'école.



ST JEAN LA BOUSSIERE



Nous finançons aussi diverses choses tout au long de l'année : spectacle ou animation de Noël, jeux pour les classes, cadeau de départ pour les CM2, jeux de cour...



### Les manifestations :

- Vente de pizzas
- Vente de calendriers
- Loto
- Vente de fleurs et de plants
- Kermesse



[soudesecolesstjean@laposte.net](mailto:soudesecolesstjean@laposte.net)

« Compte tenu du contexte sanitaire... Le loto initialement prévu en mars 2021 a été une nouvelle fois annulé. Nous avons envisagé une vente de plants et de fleurs en mai, mais cela dépendra du protocole en vigueur ; de même pour la kermesse, normalement prévue en juin... »

Nous avons par contre pu maintenir pour cette année la vente de calendriers, qui a été un succès, ainsi que les ventes de pizzas avant chaque vacances scolaires. »

Maité MERCIER,  
Présidente du Sou des écoles



## 1 - BISSUEL Jocelyne

242 chemin du Vouldy

☎ 06 11 48 82 55

✉ philippe.bissuel@wanadoo.fr

## 2 - COLLIER Véronique

Le Bancillon

☎ 04 69 36 14 70

## 3 - DELETRE Marie Janine

1 rue Edgar Degas

☎ 04 74 89 45 30

06 11 78 57 28

## 4 - GARDETTE Sylvie

1 impasse des Genêts

☎ 06 27 11 89 65

## 5 - MAZIOUX Cindy

19 rue Voltaire

☎ 06 72 89 03 86

✉ cindy.et.nico@hotmail.fr

## 6 - NAGUIN Eloïse

41 avenue de Chavanis

☎ 09 50 10 19 81

06 73 44 16 12

✉ elolebon-974@hotmail.fr

## 7 - POMMAZ Ana

2 rue Edgar Degas

☎ 04 74 89 44 36



## 8 - RICHARDOT Lydie

4 rue Edgar Degas

☎ 06 81 21 28 85

## 9 - THIMONIER Bérengère

5 rue Blaise Pascal

☎ 06 84 73 05 55

## 10 - THOMAS-GUILLON Nathalie

6 rue Victor Hugo

☎ 06 85 56 42 38

✉ guillonnathalieo418@orange.fr



## Le cabinet médical



Médecins Généralistes

☎ 04 74 63 38 63 / 04 37 43 35 51

**Lundi - Mardi - Jeudi**

Docteur VAILLANT

09h00 à 13h00 - 16h00 à 19h00

**Mercredi - Vendredi :**

Docteur BENET

9h00 à 13h00 - 15h00 à 18h00

**Samedi :** Docteur VAILLANT  
8h00 à 12h00

## Les pharmacies sur Amplepuis et Thizy les bourgs

» Pharmacie des Sapins

☎ 04 74 89 30 55

30 rue Thimonnier - Amplepuis

**Lundi au vendredi** 8h30-12h30 et 14h00-19h00

**Samedi** 9h00-12h30

» Pharmacie Centrale - Hello Pharmacie

☎ 04 74 89 41 10

rue François Mitterrand - Amplepuis

**Lundi au vendredi** 9h00-12h00 et 14h00-19h00

**Samedi** 9h00-12h00 et 14h00-18h00

» La Pharmacie d'Emeline

☎ 04 74 89 33 46

20 rue de la Viderie - Amplepuis

**Lundi au vendredi** 9h00-12h00 et 14h00-19h00

**Samedi** 9h00-12h00 et 14h00-17h00

» Aprium - Pharmacie Centrale

☎ 04 74 64 47 80

2-4 rue Eugène Dechavanne - Thizy les Bourgs

**Lundi au vendredi** 8h45-12h15 et 14h00-19h15

**Samedi** 8h45-12h15

» Pharmacie de Bourg de Thizy

☎ 04 74 64 00 19

10 place Aristide Briand - Thizy les Bourgs

**Lundi au vendredi** 8h45-12h00 et 13h45-19h30

**Samedi** 8h45-12h00



## Les infirmières sur Amplepuis et Thizy les bourgs

» M<sup>mes</sup> BESACIER MONTIBERT RIVAT

☎ 04 74 64 43 63

5 place Juiverie - Thizy

» M<sup>mes</sup> FILLON VILLARD LALOUEL

☎ 04 74 89 04 89 / 06 81 20 80 08

11 rue St Paul - Amplepuis

» M<sup>me</sup> Sophie GUEDON

4 rue du 11 Novembre - Amplepuis ☎ 06 84 67 86 16

» M<sup>me</sup> Ludivine LACROIX

4 rue du 11 Novembre - Amplepuis ☎ 06 77 09 68 25

Mail : [zebululu@hotmail.com](mailto:zebululu@hotmail.com)

» M. José MARTINEZ, M<sup>me</sup> Joëlle BLONDEAU

M<sup>me</sup> Martine LEFEVRE, 32 rue Auguste Villy - Amplepuis

☎ 04 74 89 06 43 (Maison médicale)

» M<sup>mes</sup> PERARD - ARNAUD - DELLANNOY

3 rue de la république - Bourg de Thizy ☎ 04 74 64 48 00

» M<sup>mes</sup> CHIGNIER CHERPIN BARRIER ROCHE

27-32 rue Jean Jaurès - Thizy ☎ 04 74 64 48 05

Mail : [virginie.vincent85@orange.fr](mailto:virginie.vincent85@orange.fr)

## Les laboratoires d'analyses sur Amplepuis et Thizy les bourgs

» Laboratoire du Val de Reins GRPM

☎ 04 74 89 08 10

34 rue Thimonnier - Amplepuis

**Lundi au vendredi** 9h00-12h00 et 14h00-19h00

**Samedi** 9h00-12h00 et 14h00-17h00

» Laboratoire des Sapins

☎ 04 74 64 24 23

1 place de l'église - Thizy

**Lundi au vendredi** 9h00-12h00 et 14h00-19h00

**Samedi** 9h00-12h00 et 14h00-17h00

## Les médecines douces

» Magnétiseuse

M<sup>me</sup> Marie Claire LAGRANGE ☎ 06 24 71 15 31

Arpueille - Saint Jean La Bussière

» Sophrologue

M<sup>me</sup> Nicole KHEREN ☎ 06 95 42 55 38

« Chez Forest » - Saint Jean La Bussière

» Médecine chinoise - acupuncture

M<sup>me</sup> Estelle PIALAT ☎ 04 74 89 23 56

19 bis rue des Fontaines - Amplepuis

## Soin des animaux

» Clinique vétérinaire du Val de Rhins

☎ 04 74 89 31 65

**Lundi au vendredi** 8h00 à 19h00

**Samedi** 8h00 à 17h00

» Association pour la protection

des chats/ « Boules d'Ange »

07 84 77 02 12

☎ **Lundi au vendredi** 14h00 à 18h00

Mail : [boulesdanges@yahoo.com](mailto:boulesdanges@yahoo.com)

» Pension pour chats

☎ 09 83 34 27 12 ou 06 89 98 16 19

**Lundi au samedi** (sauf dimanche et jours fériés)





## Les commerces - restaurants - hébergements



### Salon de Coiffure

**PADDY TIF'S** / 16 place St Jean

**M<sup>me</sup> BARBERET Sandra** ☎ 04 74 13 03 28

Mardi - Jeudi - Vendredi 9h00 à 19h00 / Samedi 8h00 à 16h00



### Epicerie

**MTJ SERVICES** / 14 place St Jean

**M. FERRAND Johann** ☎ 04 74 64 09 31 - Mail : [mtjservice@outlook.fr](mailto:mtjservice@outlook.fr)

Lundi - Mardi 07h45 à 12h30

Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi 07h45 à 12h30 - 15h30 à 18h30

Dimanche 07h45 à 12h30

### Commerce agro-alimentaire (fruits secs, saucissons, miel, épices...)

**Forain M. CHASSIGNOL Henri** ☎ 06 70 80 29 52

Lundi et Samedi marché de Cours

Mardi au marché d'Amplepuis

Jeudi au marché de Charbonnières

Mercredi au marché de Beaujeu

Vendredi au marché d'Anse



### Vente meubles - literies - salons - cuisines (avec agencement)

**MEUBLES ANTOINE** / 103 route d'Amplepuis

**M. Fabrice ANTOINE** ☎ 06 76 05 67 53 - Mail : [meubleantoin@gmail.com](mailto:meubleantoin@gmail.com)

Lundi au Samedi (en raison du covid19) 9h00 à 12h00 - 14h00 à 19h00

[www.meubleantoin.fr](http://www.meubleantoin.fr)



### Restaurant traditionnel - Pizzas

**LE RENCARD** / Rue Victor Hugo

**M<sup>me</sup> Cathy BRISON et M. Vincent PADET** ☎ 04 74 05 91 43

Mail : [lerencarddesaintjean@gmail.com](mailto:lerencarddesaintjean@gmail.com)



### Restaurant

**AUBERGE DE LA VALLEE** / 1355 route de la Vallée

**M<sup>me</sup> Sylvie BRUN et M. Flavien DUPUY** ☎ 04 74 89 47 63

Mail : [auberge.de.la.vallee2020@gmail.com](mailto:auberge.de.la.vallee2020@gmail.com)

### Gîte / Chambre d'hôtes

**LA CLEF DES CHAMPS** / 254 chemin de la Feydolière

**M<sup>me</sup> Brigitte THIOILLIER** ☎ 06 87 53 16 94

Mail : [brigitte.thiollier@orange.fr](mailto:brigitte.thiollier@orange.fr)

[www.gites-de-france-rhone.com/location-vacances-Chambre-d-hotes-a-Saint-jean-la-bussiere-Rhone-69G2083.html](http://www.gites-de-france-rhone.com/location-vacances-Chambre-d-hotes-a-Saint-jean-la-bussiere-Rhone-69G2083.html)

### Gîte / Chambre d'hôtes

**LA MAMOUNIERE** / 210 chemin des Roches

**M<sup>me</sup> Françoise et M. Yves MOUNIER** ☎ 04 74 89 52 04 - 06 84 11 59 99

[www.grandsgites.com/gite-69-la-mamouniere-3498.htm](http://www.grandsgites.com/gite-69-la-mamouniere-3498.htm)

## Les producteurs locaux et agriculteurs

### Produits maraîchers - Lapins

**GAEC LES JARDINS DU LAC** / 564 chemin de la Ronze

**MM. Sébastien et Ludovic DERUE** ☎ **06 74 53 83 84**

Vente directe jeudi et vendredi de 17h30 à 20h ou livraison à domicile

### Vente de steaks hâchés et viande à la découpe

**GAEC DE L'EAURIZON** / 111 impasse du Vouldichon

**MM. Guillaume et Thierry JULLIEN & Romain LAURENT**

☎ **06 34 42 17 53** - Mail : [jullien.guillaume.ol@wanadoo.fr](mailto:jullien.guillaume.ol@wanadoo.fr)

Vente directe à la ferme sur rendez-vous ou livraison à domicile

### Vente de volailles fermières, steaks hâchés et viande bovine

**M<sup>me</sup> Fabienne SAUVAGEON** ☎ **04 74 64 40 98 - 06 25 61 12 60**

Mail : [christophe.sauvageon@orange.fr](mailto:christophe.sauvageon@orange.fr)

### Agriculteurs

Vaches allaitantes	Vaches laitières
M. Yannick BERTRAND « Servizet »	M. Alain BAJAS « Le Vouldy »
M. Didier DESCROUX « Chavanis »	M. Gilbert BEROUD « Grosclaude »
M. Cédric PERRIER « Lachenal »	M. Gaëtan BRUN « Jean Moulin »
M. Roland THIOILLIER « La Feydolière »	GAEC DAMAIS « La Boissette »
	GAEC « Grandseigne »
	GAEC GUEYDON « Les Mûres »
	Mr Sylvain PORTHIER « Le Noël »

<b>Génisses</b>	EARL BRUYERE « Le Creux Cortay »
<b>Elevage Ovins et Volailles</b>	M. Philippe RABUT « Beaugrand »
<b>Elevage allaitant</b>	EARL du Tatu « Le Roty »
<b>Elevage Equin</b>	M <sup>me</sup> Marguerite PERRICARD « Cantelin »





## Les artisans et auto-entrepreneurs

### Carreleur

**M. Bruno OVIZE** ☎ 04 74 64 30 95 - 06 83 55 59 11

Mail : [bruno.ovize@wanadoo.fr](mailto:bruno.ovize@wanadoo.fr)

### Informatique

» Réparation d'ordinateurs et d'équipements informatiques

Assistance informatique et Internet à domicile Agrément : «Services à la personne»

**M. Julien NODIN** ☎ 06 83 87 01 74

Mail : [julien.nodin@gmail.com](mailto:julien.nodin@gmail.com)

» Vente / installation réseaux informatiques et systèmes / dépannages (Pro)

### IRIS

**M. Jean-Baptiste MOOS** ☎ 06 73 95 15 98

### Menuiserie - Agencement

» **M. Jean-Noël BRECHARD** ☎ 04 74 89 25 51

[www.brechard-entreprise.fr](http://www.brechard-entreprise.fr)

» **EURL CORGIER** ☎ 04 74 89 20 65

### Menuiserie métallique et serrurerie

**M. André MARCHAND** ☎ 06 07 73 51 97

### Paysagistes - Création et entretien des espaces verts

» **M. Frédéric BRUN** ☎ 06 87 19 67 59

» **M. Laurent GREFFET** ☎ 04 74 64 06 55 - 06 86 99 43 63

Mail : [l.greffetpaysagiste@yahoo.fr](mailto:l.greffetpaysagiste@yahoo.fr)

» **M. Walter MICHAT** ☎ 04 74 89 46 11

### Serrurier

**M. Francis LACROIX** ☎ 06 74 25 22 92

### Tapisserie d'ameublement

**M<sup>me</sup> Sandrine DEMOLLIÈRE** ☎ 06 85 43 30 46

Mail : [sandrinedemolliere@gmail.com](mailto:sandrinedemolliere@gmail.com)

### Travaux agricoles et forestiers

**M. Christian LAURENT** ☎ 07 47 64 33 71

### Vente de pièces détachées (véhicules)

### MANORIS

**M. Joris RABUT** ☎ 06 59 03 73 88 - 07 71 67 55 25



## Les entreprises



### *Chaudronnerie Tolerie Métallerie*

**EURL MONDIERE** / 302 rue de la Passerelle

☎ 04 74 89 24 97 - 06 64 53 90 56 - Mail : [richard.mondiere@orange.fr](mailto:richard.mondiere@orange.fr)



### *Construction métallique*

**SARL ROCHE** / 272 rue de la Passerelle

☎ 04 74 89 32 40 - Mail : [roche-cm@orange.fr](mailto:roche-cm@orange.fr)



### *Ennoblement tissus techniques*

**TEINTURES SAINT JEAN - TSJ** / 5 avenue Victor Hugo

☎ 04 74 64 58 80

[www](http://www.tsj.fr) [www.tsj.fr](http://www.tsj.fr)



### *Fabrication de Bungalow*

**BLOCMOBIL** / 272 rue de la Passerelle

☎ 04 74 89 03 78 - Mail : [blocmobil@orange.fr](mailto:blocmobil@orange.fr)



### *Maçonnerie*

**SARL BOUDOT & ASSOCIES** / 141 impasse de la Madone

☎ 04 74 64 47 39 - 06-30-15-96-94 - Mail : [boudot.associes@gmail.com](mailto:boudot.associes@gmail.com)

[www](http://www) Site internet en cours de construction



### *Mécanique agricole*

**PIERREFEU MATERIEL AGRICOLE** / 228 rue de l'Industrie

☎ 06 09 82 38 33



### *Négoce Non tissé*

**DANORS INDUSTRIES** / 68 rue de l'Industrie

☎ 04 74 89 44 45 - Mail : [danors@danors-industries.fr](mailto:danors@danors-industries.fr)



### *Serrurerie métallique (pro)*

**Ets CHERPIN** / 112 rue de l'Industrie

☎ 04 74 89 26 59



### *Service agricole*

**GARNIER SAS** / 5 route du Bancillon

☎ 04 74 64 20 77

[www](http://www) [www.garniergroupe3g.com](http://www.garniergroupe3g.com)



### *Transport léger, Fret de proximité*

**TRANSPORTS LALOUEL** / 240 rue de l'Industrie

☎ 04 74 89 12 04



### *Vente, Location, Réparation de matériel médico-chirurgical*

**CAP AUTONOMIE – Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**

40 avenue Victor Hugo

☎ 04 74 10 04 62 - 06 18 58 71 53

[www](http://www) [www.capautonomie.fr](http://www.capautonomie.fr)





## Les garages et services

### Agent Peugeot

**GARAGE DU STADE** / 458 route du Pont Mondet

☎ 04 74 89 44 63 - Mail : [apv.stjean@sagg-peugeot.fr](mailto:apv.stjean@sagg-peugeot.fr)

Lundi au Vendredi 7h30 à 12h00 – 13h45 à 19h00 Samedi 8h00 à 12h00

www [www.concessions.peugeot.fr/amplepuis](http://www.concessions.peugeot.fr/amplepuis)

### Agent Citroën

**GARAGE COQUARD** / ZA Chavanis

☎ 04 74 89 30 48 - Mail : [garagecoquardetfils@gmail.com](mailto:garagecoquardetfils@gmail.com)

Lundi au Vendredi 8h00 à 12h00 – 14h00 à 19h00

www [www.reseau.citroen.fr/reparateur-st-jean-la-bussiere](http://www.reseau.citroen.fr/reparateur-st-jean-la-bussiere)

### Carrosserie peinture et vitrage

**CARROSSERIE FROGET** / 367 route du Pont Mondet

**M. Laurent FROGET** ☎ 04 74 89 47 42 - Mail : [froget.laurent@wanadoo.fr](mailto:froget.laurent@wanadoo.fr)

Lundi au Vendredi 7h30 à 12h30 – 13h30 à 19h00

www [www.cromax.com/fr](http://www.cromax.com/fr)

### Garage - Restauration automobiles - Motos anciennes

**AUTO RETRO DE SAINT-JEAN**

**M. Yoan GOUJAT** ☎ 06 70 27 04 99 - 06 08 50 51 26 - Mail : [autoretro.stjean@free.fr](mailto:autoretro.stjean@free.fr)

Lundi au jeudi 8h00 à 12h00 – 13h00 à 18h00 Vendredi 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00

### Restauration motos anciennes

**M. André TALICHET** ☎ 04 74 89 03 54

### Formation Poids-lourds

**CORGIER FORMATION**

☎ 04 74 89 49 90 - Mail : [corgierformation@wanadoo.fr](mailto:corgierformation@wanadoo.fr)

Lundi, mardi, jeudi 8h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00

Mercredi, vendredi 8h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30

### Station-service professionnels

**Station GLCS**

☎ 04 74 63 15 58 - 06 70 27 04 99 - Mail : [glcs@orange.fr](mailto:glcs@orange.fr)

Le service « carte grise » pour les particuliers dans le village et les alentours



### » GARNIER SAS (site)

[www.garniergroupe3g.com](http://www.garniergroupe3g.com)

» Services » administratif » carte grise

☎ 04 74 64 20 77 sur rendez-vous

### » IMMAT SERVICES.69 DUPERRAY-SCANO

Parking Garage Buffin

3 rue de Verdun – Bourg de Thizy

☎ 06 75 10 03 18 - Mail : [69immat@gmail.com](mailto:69immat@gmail.com)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h00 à 18h00

## Les activités et loisirs du village

ACTIVITES	Noms	Présidents (tes)	Contacts	Nombre d'adhérents	
Ecole	<b>Sou des écoles</b>	M <sup>me</sup> Maïté MERCIER	<b>06 60 61 46 84</b>	55	
Anciens combattants	<b>ADR – Combattants Algérie Tunisie Maroc</b>	M. Marcel PONTET	<b>04 74 64 46 65</b>	12	
Culte	<b>L'association paroissiale</b>	M. André BRUN	<b>04 74 64 23 92</b>	43	
Patrimoine culturel	<b>Les amis de la chapelle « Sacré Cœur »</b>	M. Gilles GOY	<b>06 15 82 52 94</b>	40	
Club des séniors	<b>« Sourire d'Automne »</b>	M. André BRUN	<b>04 74 64 23 92</b>	40	
<b>SPORTS</b>	Basket	<b>Saint Jean La Bussière BASKET</b>	M. Philippe GARDETTE M <sup>me</sup> Delphine MARIETON	<b>07 81 03 29 41</b> <b>06 72 27 13 61</b>	51
	Boules	<b>Amicale Boule</b>	M. Bruno LONGERE	<b>06 10 43 50 41</b>	70
	Chasse	<b>Club de Chasse</b>	M. Jean-François PORTHIER	<b>04 74 64 18 76</b>	22
	Equitation	<b>Les écuries du Boisset (site)</b>	M. Pierre-Benoît VAGANAY	<b>06 87 65 88 32</b>	
	Football	<b>Saint Jean Sport Football</b>	M. Guillaume JULLIEN	<b>06 34 42 17 53</b>	50
	Pétanque	<b>Les amis de la pétanque</b>	M. Bernard FOUILLAT	<b>04 74 64 24 29</b>	42
	Tennis	<b>Tennis Club</b>	M. Baptiste CHERBLANC	<b>06 70 92 36 58</b>	29
	Sports & loisirs	<b>Association des familles (site)</b>	M <sup>me</sup> Corinne ROUSSET	<b>07 81 76 62 08</b>	103 familles
	Animation du village	<b>Comité des Fêtes</b>	M. Jean-Paul PERRIER	<b>06 28 19 19 94</b>	96 bénévoles

### Les interclasses

La tradition des conscrits, est arrivée avec le service militaire.

Elle a perduré pour symboliser **Paix, Amitié et Fraternité**.

Vous souhaitez rejoindre les conscrits de votre Classe ? Alors, contactez son ou sa président(e).

L'année 2020 n'a pas laissé la place aux festivités de l'interclasse en **0** en raison des restrictions sanitaires.

Cette année, l'interclasse en **1** est contrainte de repousser aussi leur date initiale (Week-end de Pâques) au 9 octobre 2021.

<b>Classes en 0</b>	M. Philippe GARNIER	06 87 65 88 32
		06 21 73 73 54
<b>Classes en 1</b>	M. Stéphane FOUILLAT	07 74 64 47 23
<b>Classes en 2</b>	M. Franck BOUDOT	04 74 64 42 45
<b>Classes en 3</b>	M. Julien CHAMBOST	04 74 89 51 44
<b>Classes en 4</b>	M <sup>me</sup> Brigitte BELUZE	06 72 22 76 02
<b>Classes en 5</b>	M. Francis VAILLANT	06 03 81 76 86
<b>Classes en 6</b>	M. Bernard FOUILLAT	04 74 64 29 21
<b>Classes en 7</b>	M. Cyril PERRIER	06 80 21 09 02
<b>Classes en 8</b>	M. Samuel BONHOMME	06 30 04 58 55
<b>Classes en 9</b>	M. Philippe VALENTIN	04 74 64 51 97



# Clin d'œil au Comité des Fêtes



La marche traditionnelle toujours prévue le 2<sup>ème</sup> dimanche de janvier a été annulée cette année. Son origine date de 1974.

L'organisation de cette manifestation est bien rodée et ce sont environ 90 bénévoles qui s'affairent pour que tout se passe bien : balisage des circuits, commande de nourriture et boissons, préparation et rangement de la salle, inscriptions, ravitaillements, préparation et service des repas à l'arrivée etc...

Pendant de nombreuses années, le pot au feu était servi à l'arrivée, remplacé depuis 2018 par le steak frite, pour le plus grand bonheur des marcheurs.

Les randonneurs viennent principalement des départements du Rhône et de la Loire mais parfois de beaucoup plus loin, pour découvrir notre village et les paysages avoisinants.



Nous espérons que l'édition 2022 de cette randonnée pourra avoir lieu...

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez vous investir dans l'organisation de cette manifestation !

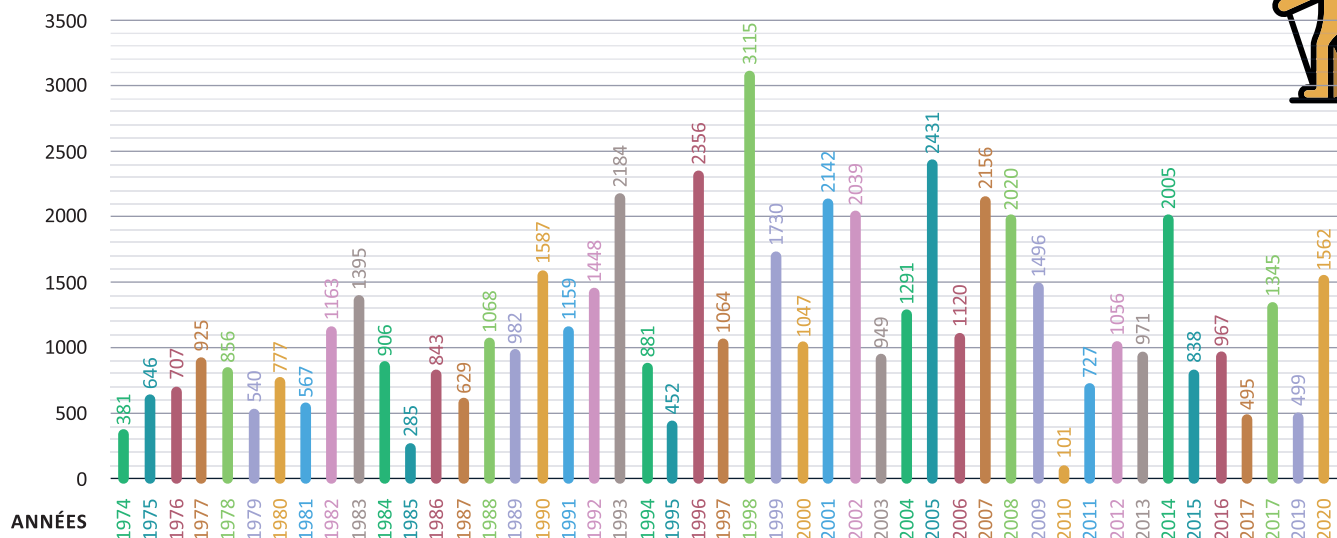
Vue du ciel, marche du 12 janvier 2020



## Les marcheurs au fil des années



NOMBRE DE MARCHEURS



# Réglementation des feux de brûlage, à l'air libre en vue de préserver la qualité de l'air

» Article 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre est interdit.  
L'incinération des déchets verts ou ménagers est interdite.

**Des solutions alternatives existent :**

- Le compostage individuel (opération composteur au printemps et à l'automne),
- Le broyage et le paillage,
- Les déchèteries de proximité :  
» **Bourg de Thizy (Thizy les Bourgs) :**  
Lundi au jeudi **13h30 à 17h30**  
Vendredi - Samedi **8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30**
- » **Amplepuis :**  
Lundi - Jeudi **8h00 à 12h00**  
Mardi - Vendredi - Samedi **8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30**

Attention, aucune autorisation ne sera délivrée par la mairie.

Les demandes de dérogations se font exclusivement auprès de la préfecture.

## Les déchets compostables

### Déchets recommandés

#### DE LA CUISINE

Fruits et légumes abîmés  
Épluchures  
Sachet de thé  
Marc de café et filtre  
Pain, pâtes, riz  
Coquilles d'œufs

#### DE LA MAISON

Fleurs fanées  
Plantes d'intérieur  
Terre des pots  
Cheveux, poils, plumes

#### DU JARDIN

Mauvaises herbes  
Branches broyées  
Fanes de légumes  
Feuilles mortes  
Fleurs fanées

### Déchets en quantité réduite

#### DE LA CUISINE

Croûtes de fromage  
Agrumes  
Coquilles de fruits secs  
Coquillages

#### DE LA MAISON

Boîtes d'œufs en carton  
Cartons bruns en morceaux  
Cendres de bois

#### DU JARDIN

Tonte de gazon  
Branchages  
Légumes germés

### Déchets interdits

#### DE LA CUISINE

Huile  
Os, viande, poisson,  
Laitages  
Sauces

#### DE LA MAISON

Litières d'animaux  
Mégots de cigarette  
Métaux, plastiques, verre  
Papiers imprimés  
Cendres de charbon  
Contenu de sac d'aspirateur

#### DU JARDIN

Pierres, gravats, bois traité  
Plantes malades ou traitées  
Plantes envahissantes  
Gros branchages



# Réglementation relative aux bruits

» Arrêté préfectoral 2015-200 relatif à la lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés  
de 10h00 à 12h00

Le tapage dit « nocturne » est celui qui est constaté entre 22h00 et 7h00 selon une fourchette usuelle.



# Réglementation pour les propriétaires de chiens



POUR LE BIEN DE TOUS  
MERCİ DE RAMASSER  
LES DÉJECTIONS DE VOTRE  
ANIMAL DE COMPAGNIE



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

La divagation des chiens est interdite. Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.

**Par mesure d'hygiène publique, les propriétaires des chiens sont tenus de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.**

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants etc.

# Un passage obligé lorsqu'un litige surgit



La loi de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle milite pour une justice plus proche, plus efficace et plus protectrice afin de renforcer son exemplarité.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du 1<sup>er</sup> président de la cour d'appel.

**5 bonnes raisons de tenter la conciliation :**

gratuite, rapide, sans aléas, les droits préservés et un accord officiel.

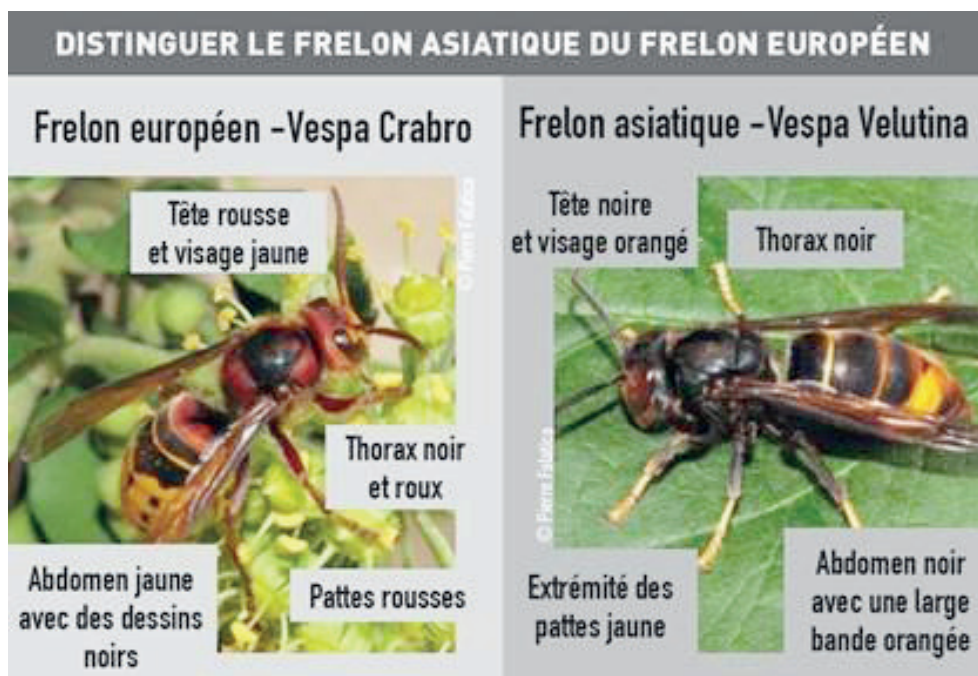
- Permanences chaque mois sur Amplepuis, Cours et Thizy les Bourgs sur rendez-vous uniquement.  
Mail : [herve.gagnepain@conciliateurdejustice.fr](mailto:herve.gagnepain@conciliateurdejustice.fr)





# Lutter contre le frelon asiatique

Apprenez à le reconnaître et **SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**



## Dératisation & Désinsectisation

### ▶ GAME OVER

11 b rue Paul de la goutte - Amplepuis

M. Aymeric BOUXOM - **06 52 40 54 27**

Mail : [contact@gameover.pro](mailto:contact@gameover.pro)

Spécialiste de la lutte contre les nuisibles :

» Rongeurs : rats, souris, loirs, et fouine...

» Insectes : punaises de lits, blattes, guêpes, frelons, frelons asiatique, fourmis, puces, mouches hivernantes...

[www ▶ https://deratisation-desinsectisation.gameover.pro](https://deratisation-desinsectisation.gameover.pro)  
<https://punaises-des-lits.fr>

### ▶ SBG-Antiparasite

ZAE Les Portes du Beaujolais 2 Avenue de la pépinière - Thizy-les-Bourgs

M<sup>me</sup> Valérie LAIR KUPIEC - **06 61 25 28 11**

Société spécialisée dans la lutte antiparasitaire à destination des professionnels essentiellement.

[www ▶ http://www.deratisation-depigeonnage.fr](http://www.deratisation-depigeonnage.fr)

### ▶ K3D SARL RN7

Saint Symphorien de Lay (Loire)

M<sup>me</sup> Karine FRENAY - **04 74 05 25 56**

Mail : [info@k3d.fr](mailto:info@k3d.fr)

Société de dératisation et de désinsectisation au service des professionnels et des particuliers.

[www ▶ https://k3d.fr](https://k3d.fr)  
[www.toutpourlesnuisibles.com](http://www.toutpourlesnuisibles.com)





Forain H.C.



Paddy Tif's



Le Rencard



MTJ Services



*Soutenez vos commerçants, restaurants, hébergeants et producteurs locaux !*

*Vers un avenir positif, achetez local !*

La Mamounière



La Clef des Champs



Auberge de la Vallée



Meubles Antoine

